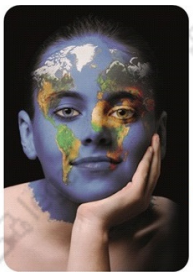

Raytech
Leader in Quality

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit:

Nom du produit: RAYRESIN

Synonymes, marques: • RAYCAST

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Utilisations identifiées: Pour l'isolation électrique des accessoires de câbles B T. Pour la protection mécanique des accessoires de câbles HTA .Protection contre l'humidité.

Utilisations déconseillées: Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Fabricant: RAYTECH S.r.l.
Via Enrico Fermi 11, 13, 17
20019 Settimo Milanese (MI) - ITALIA

Téléphone: +39 (02) 33500147

Télécopie : +39 (02) 33500287

e-mail: info@raytech.it

Fournisseur: RAYTECH S.r.l.
Via Enrico Fermi 11, 13, 17
I-20019 Settimo Milanese (MI)
tel +39 (02) 33500147
fax: +39 (02) 33500287

1.4 Numéro d'appel d'urgence: Centre Antipoison : Lyon + 33 (0)4 72 11 69 11 – Paris +33 (0)1 40 05 48 48 (HOPITAL F. Widal)

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Le produit est classifié comme dangereux selon la Réglementation 1272/2008 (CLP) et amendements et suppléments suivants. Le produit demande une fiche de sécurité selon la
Réglementation 1907/2006 et amendements suivants. Tous les informations additionnels concernent les risques pour la santé et/ou
l'environnement se trouvent dans les sections 11 et 12 de cette fiche.

Classification selon le Règlement n.1272/2008:

GHS07

GHS05

GHS09

Mention d'avertissement
Mention de danger

Danger:
Toxicité aigüe 4 H302 Nocif en cas d'ingestion
Irritation cutanée 2 H315 Provoque une irritation cutanée
Sensibilité cutanée 1 H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée
Toxicité chronique 2 H411 Nocif pour les organismes aquatiques, entraine des effets néfastes à long terme.
Lésion oculaire 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102: Tenir hors de portée des enfants.
P103: Lire l'étiquette avant utilisation.
P261: Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303/361/353: Dans le cas de contact avec la peau, enlever immédiatement tous les contaminés.
P305/351/338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes, enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310: Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
P501: Éliminer le contenu/récipient conformément à la règlementation en vigueur.

Renseignement Supplémentaire : Danger par ingestion :
Danger pour l'environnement pour la préparation mélangée :

Contient des composés oléagineux.
Consulter un médecin et lui montrer cette FDS.
Pas de risque spécifique pour l'environnement à condition que les recommandations de la section 13 soient respectées.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

Description de la préparation :

Informations générales:

Matière polymérisant à froid. La résine et son durcisseur sont conditionnés ensemble dans un bissac (200 à 500 g environ).
Durcisseur : amines

Durcisseur :				
N° CAS	N° EINECS	Dénomination	%	Classification Réglementation CE 1272/2008
68082-29-1 (NLP : 500-191-5)	500-191-5 (NLP)	Acides gras, C18 insaturés, dimères, produits de réaction oligomérique contenant des acides,	25-45%	Irritation cutanée. 2, H315 Sensibilité cutanée. 1, H317 Provoque des lésions oculaires graves. 1, H318 Aquatique,chronique. 2, H411
-	CE 700-991-6	Oléagineux, décarboxylée, distillée	25-45%	Toxicité aiguë 4, H302 Toxicité aiguë 4, H312 Irritation cutanée. 2 H315 Sensibilité cutanée. 1, H317 Provoque des lésions oculaires graves. 1, H318
90-72-2	202-013-9	2,4,6-tris (diméthylaminométhyl)phénol	5-15%	Toxicité aigue 4, H302 Irritation cutanée. 2, H315 Irritation des yeux. 2, H319
140-31-8	205-411-0	2-piperazin-1-ylethylamine	0,5-4,5%	Corr. de la peau 1B, H314 Toxicité aigue. 4, H302 Toxicité aigue. 4, H312 Sensibilité cutanée. 1, H317 aquatique chronique 3, H412

SVHC

Ne relève pas de la réglementation sur les substances extrêmement préoccupantes.

SECTION 4 : Premiers secours

Description des premiers secours:

Inhalation:

Retirer le sujet de la zone contaminée Consulter un médecin.

Contact oculaire: Rincer abondamment à l'eau pendant 15 minutes. CONSULTER UN OPHTALMOLOGUE.

Contact avec la Peau: Laver à l'eau savonneuse. Rincer à l'eau.

Ingestion: Téléphoner immédiatement au centre antipoison de HOPITAL F. Widal – Paris +33 (0)1 40 05 48 48.
Ne pas provoquer de vomissements sans l'accord du médecin.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers d'Incendie Généraux: Pas de recommandations spécifiques.

Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés: Dioxyde de carbone, poudre.

Moyens d'extinction inappropriés: Non classé inflammable, mais peut brûler. Dégagement possible de monoxyde de carbone en cas de combustion incomplète. Fumées irritantes.

Danger spécifique d'exposition : Ne pas inhaler les fumées.

Equipement spécial de sécurité : Porter des vêtements de protection empêchant le contact avec la peau et les yeux. Masque respiratoire autonome.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Eviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement: Recueillir le produit avec des matériaux absorbants (sable, terre) pour élimination selon la réglementation.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Absorber avec des produits granuleux, car le produit est glissant

SECTION 7 : Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Porter des gants et des lunettes. Ne pas respirer les vapeurs. Travailler dans un endroit ventilé.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités: Stocker dans son emballage d'origine. Stocker à l'abri des intempéries et à une température inférieure à +40 °C. A l'abri de l'humidité.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Se référer à la Fiche Technique pour des indications de conditions d'utilisations.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle:

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle:

Ne pas fumer, ni boire pendant l'utilisation. Se laver les mains après. Veiller à une bonne ventilation si le local est exigu.

8.2 Contrôles de l'exposition:

Contrôles techniques appropriés: Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller sur le lieu de travail :
Ce produit ne contient pas de quantité significative des substances présentant des valeurs essentielles qui doivent être surveillés sur le lieu de travail

Contrôle de l'exposition : Gants de protection. Lunettes

Protection des mains: Le matériau des gants doit être imperméable et résistant à la substance/à la préparation. Des gants en Nitrile conforme à la norme EN374 sont préconisés. Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protections des yeux : Lunettes de protection hermétiques

Protections du corps : Vêtements de travail protecteurs

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Aspect Liquide jaune clair pour la résine, et marron clair pour le durcisseur Viscosité (25°C) : environ 5000 mPas.

Odeur : Durcisseur : aminée.

pH : Alcaline

Point/intervalle d'ébullition : Non applicable

Point d'éclair : Durcisseur = 92 °C

Inflammabilité : Non applicable

Propriétés explosives : Aucune à notre connaissance.

Propriétés comburantes : Aucune à notre connaissance.

Pression de vapeurs : Non applicable

Densité relative : Durcisseur = 0.96

Solubilité : Dispersible (alcool, cétone)

Dans l'eau : non miscible ou difficile à mélanger

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non disponible

Viscosité : environ 5000 mPa.s.

Densité de vapeur : Non applicable

Taux d'évaporation : Non applicable

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Conditions à Éviter: Si le produit est utilisé dans les conditions normales d'emploi, comme indiqué dans la fiche technique, aucune réaction dangereuse n'aura lieu.

10.2 Matières Incompatibles: Eviter le contact avec des agents oxydants, ou des acides forts.

10.3 Produits de Décomposition Dangereux: Le produit est stable à température ambiante.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation: Aucun donné disponible sur la préparation

Ingestion: Aucun donné disponible sur la préparation

Contact avec la Peau: Effet caustique sur la peau et les muqueuses

Contact oculaire: Fort effet caustique.

Sensibilisation Sensibilisation possible par contact avec la peau

Durcisseur :

Valeurs LD/LC50 pertinentes pour la classification :		
140-31-8 2-pipérazin-1-yléthylamine		
Voie orale	DL50	2140 mg/kg (rat)
Voie cutanée	DL50	880 mg/kg (lapin)
90-72-2,4,6-tri (diméthylaminométhyl)phénol		
Voie orale	DL50	1670 mg/kg (rat)
Voie cutanée	DL50	1400 mg/kg (lapin)

Informations toxicologiques additionnelles Ce produit présente les dangers suivants selon la méthode de calcul des lignes directrices de classification de l'UE pour les préparations telles que publiées dans la dernière version: Corrosif et Irritant L'ingestion entraînera un fort effet caustique sur la bouche et la gorge et un risque de perforation de l'œsophage et l'estomac.

SECTION 12 : Informations écologiques

Ecotoxicité : Pas d'information disponible

Mobilité dans le sol : Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité

Persistance et dégradabilité : Aucune autre information pertinente disponible.

Potentiel de bioaccumulation : Non établi.

Résultats de l'évaluation PBT Non établis.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets Le produit non polymérisé : dans une installation agréée de traitement des déchets. L'élimination des déchets doit être en conformité avec les règlements communautaires existant au niveau national et local

Fut vide : Doivent être décontaminés

Bissac (poche bi-composants) Mélanger soigneusement les deux composants. Le mélange polymérise donnant un polymère inerte.

REMARQUE Le produit polymérisé ne présente aucun danger

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport air.

Transport Routier/Rail (ADR / RID)
N° ONU : UN3082 (durcisseur) - Matière dangereuse pour l'environnement
Classe : 9 (durcisseur)
Groupe d'emballage : III Tunnel
restriction codes : 3 (E) Provision

Transport par mer (IMDG)
N° ONU : UN3082 (durcisseur) - Matière dangereuse pour l'environnement
Classe : 9 (durcisseur)
Groupe d'emballage : III Provision

Transport aérien (ICAO/IATA)
N° ONU : UN3082 (durcisseur) - Matière dangereuse pour l'environnement
Classe : 9 (durcisseur)
Groupe d'emballage : III Provision

N. EMS: F-A, S-F
ADR/IMDG
Quantité limitée (LQ) 5L
Quantité exceptée Code: E
Quantité maximale pour emballage extérieur: 1000 ml

SECTION 15 : Informations réglementaires

Etiquetage conformément au règlement (CE) N° 1272/2008. Evaluation de la sécurité chimique : Il n'a pas été effectué d'évaluation de la sécurité chimique. Table des maladies n.49 concernant les amines aliphatiques.

SECTION 16 : Autres informations

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prend sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit, qu'il connaît. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

Phrases importantes
H302 Nocif en cas d'ingestion
H312 Nocif au contact de la peau
H314 Provoque des brulures graves de la peau et des lésions oculaires
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraine des effets néfastes à long terme

Avis de non-responsabilité:
Les informations fournies sont basées sur des données disponibles pour le produit, les composants du produit et des produits semblables. Elles sont données de bonne foi. Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement.